

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION



- Première demande
- Demande de renouvellement

Nom de l'association :

Objet de la demande :

- Fonctionnement de l'association
- Projet spécifique

Vous trouverez dans ce dossier tous les éléments nécessaires pour formuler votre demande de subvention :

- Des informations pratiques
- Les différentes pièces du dossier
- La liste des documents à fournir

Le dossier est à adresser :

MAIRIE DE TIGNES - DIRECTION POLE BIEN VIVRE A TIGNES

238 boucle du Rosset – 73320 TIGNES



04.79.40.06.40



vieassociative@tignes.net

INFORMATIONS PRATIQUES

Ce dossier est destiné aux associations sollicitant une subvention auprès de la commune de Tignes au titre du fonctionnement de l'association et/ou du financement d'un projet spécifique.

➤ FICHE N°1 : FICHE D'IDENTITE

Cette fiche est destinée à la présentation de votre association. Les éléments d'identification de votre association, ses activités habituelles et autres renseignements sont indispensables à l'étude de votre demande.

Elle servira en partie à fournir les éléments nécessaires à l'établissement et/ou la mise à jour de l'annuaire des associations.

➤ FICHE N°2 : FICHE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Cette fiche doit permettre de connaître l'objet de votre demande en la motivant

➤ FICHE N°3 : BUDGET PREVISIONNEL 2024 DE L'ASSOCIATION

Ce document est obligatoire pour toute demande de subvention. Il concerne l'année de la demande.

➤ FICHE N°4 : COMPTE RENDU FINANCIER DU BUDGET 2023 DE L'ASSOCIATION

Ce document est obligatoire pour toute demande de subvention. Il concerne l'année précédent votre demande.

➤ ANNEXE 1 : CONTRAT D'ENGAGEMENT REPUBLICAIN

➤ FICHE N°5 : ATTESTATION SUR L'HONNEUR

➤ FICHE N°6 : BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

A ne remplir qu'en cas de demande pour un projet spécifique. Il concerne le budget alloué au projet.

➤ FICHE N°7 : COMPTE RENDU FINANCIER DU PROJET



A ne remplir qu'en cas d'attribution de subvention pour un projet spécifique.

Ce document doit être rendu dès la réalisation du projet (6 mois au plus tard après celui-ci, loi du 12/04/2000).



➤ LISTE DES PIECES A FOURNIR

➤ ANNEXE 2 : TRANSITION DU TERRITOIRE



FICHE 1 – IDENTITE DE L'ASSOCIATION

NOM DE L'ASSOCIATION :	
SIEGE SOCIAL :	
JOURNAL OFFICIEL N°	du
N°SIRET (obligatoire) :	
N°PREFECTURE :	
 PORTABLE :	FIXE :
	
SITE INTERNET : http// Facebook : Instagram :	

PRESIDENT/PRESIDENTE

NOM :	PRENOM :
ADRESSE :	
 PORTABLE :	FIXE :
	

AUTRE PERSONNE REFERENTE DE L'ASSOCIATION (correspondant pour la mairie)

NOM :	PRENOM :
ADRESSE :	
 PORTABLE :	FIXE :
	

ACTIVITE

OBJET PRECIS DE VOTRE ASSOCIATION :

ADHERENTS ET ADHERENTES DE L'ASSOCIATION

NOMBRE TOTAL D'ADHERENTS :	DONT TIGNARDS :
----------------------------	-----------------

MOYENS HUMAINS DE L'ASSOCIATION

NOMBRE DE SALARIES :	Soit équivalent temps plein :
NOMBRE DE BENEVOLES :	Heures /an :
NOMBRE MEMBRES DU BUREAU :	

TARIFS PRATIQUES : Merci de joindre une fiche de l'ensemble des tarifs pratiqués

ADHESION ANNUELLE	TYPE DE TARIFS (famille, couples, réduit...)

OBSERVATIONS

--

FICHE 2 DEMANDE DE SUBVENTION

<input type="checkbox"/> FONCTIONNEMENT	MONTANT DEMANDE :
MOTIVATION :	
<input type="checkbox"/> PROJET SPECIFIQUE 1	MONTANT DEMANDE :
CONTENU OU OBJECTIF DE L'ACTION :	
Public(s) ciblé(s) :	
Nombre approximatif de bénéficiaires :	
Lieu(x) de réalisation :	
Date de mise en œuvre prévue :	
Durée de l'action :	
Détail du projet :	



PROJET SPECIFIQUE 2

MONTANT DEMANDE :

CONTENU OU OBJECTIF DE L'ACTION :

Public(s) ciblé(s) :

Nombre approximatif de bénéficiaires :

Lieu(x) de réalisation :

Date de mise en œuvre prévue :

Durée de l'action :

Détail du projet :



PROJET SPECIFIQUE 3

MONTANT DEMANDE :

CONTENU OU OBJECTIF DE L'ACTION :

Public(s) ciblé(s) :

Nombre approximatif de bénéficiaires :

Lieu(x) de réalisation :

Date de mise en œuvre prévue :

Durée de l'action :

Détail du projet :

FICHE 3- BUDGET PREVISIONNEL 2024 DE L'ASSOCIATION

CHARGES	MONTANT		PRODUITS	MONTANT	
	SOMME €	%		SOMME €	%
60-ACHATS			70-VENTE DE PRODUITES FINIS, PRESTATIONS DE SERVICE		
Achat d'étude et de prestation de service			Prestations de service		
Achats non stockés de matière et de fournitures			Vente de marchandises		
Fournitures non stockables, (eau, énergie)			Produits des activités annexes		
Fourniture d'entretien et de petit équipement					
Fournitures administratives					
Autres fournitures					
61-SERVICES EXTERIEURS			74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		
Sous- traitance générale			-Etat (à détailler)		
Location mobilières et immobilières			-		
Entretien et réparation			-		
Assurances			-Région(s)		
Documentation			-		
Divers			-Département(s)		
62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS			-		
Rémunérations intermédiaires et honoraires			-Communes (s)		
Publicités et publication			-		
Déplacements et missions			-Organismes sociaux (détailler)		
Frais postaux et télécommunications			-		
Services bancaires, autres			-		
63-IMPOTS ET TAXES			-Fonds européens		
Impôts et taxes sur rémunération			-CNASEA (emplois aidés)		
Autres impôts et taxes			-Autres (précisez)		
64-CHARGES DE PERSONNEL			-		
Rémunérations du personnel			75-AUTRES PRODUITS DE GESTION		
Charges sociales			-Cotisations		
Autres charges de personnel			-Autres		
65-AUTRES CHARGES DE GESTION			76-PRODUITS FINANCIERS		
66-CHARGES FINANCIERES					
			78-REPRISES S/AMORTISSEMENT		
68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			79-TRANSFERTS ET CHARGES		
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES			TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS		
86-Emplois des contributions volontaire en nature			87- Contributions volontaires en nature		
Secours en nature			-Bénévolat		
Mise à disposition des biens et prestations			-Prestations en nature		
Personnels bénévoles			-Dons en nature		
TOTAL DES CHARGES			TOTAL DES PRODUITS		

FICHE 4- COMPTE RENDU FINANCIER DU BUDGET 2023 DE L'ASSOCIATION

CHARGES	MONTANT		PRODUITS	MONTANT	
	SOMME €	%		SOMME €	%
60-ACHATS			70-VENTE DE PRODUITES FINIS, PRESTATIONS DE SERVICE		
Achat d'étude et de prestation de service			Prestations de service		
Achats non stockés de matière et de fournitures			Vente de marchandises		
Fournitures non stockables, (eau, énergie)			Produits des activités annexes		
Fourniture d'entretien et de petit équipement					
Fournitures administratives					
Autres fournitures					
61-SERVICES EXTERIEURS			74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		
Sous-traitance générale			-Etat (à détailler)		
Location mobilières et immobilières			-		
Entretien et réparation			-		
Assurances			-Région(s)		
Documentation			-		
Divers			-Département(s)		
62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS			-		
Rémunérations intermédiaires et honoraires			-Communes (s)		
Publicités et publication			-		
Déplacements et missions			-Organismes sociaux (détailler)		
Frais postaux et télécommunications			-		
Services bancaires, autres			-		
63-IMPOTS ET TAXES			-Fonds européens		
Impôts et taxes sur rémunération			-CNASEA (emplois aidés)		
Autres impôts et taxes			-Autres (précisez)		
64-CHARGES DE PERSONNEL			-		
Rémunérations du personnel			75-AUTRES PRODUITS DE GESTION		
Charges sociales			-Cotisations		
Autres charges de personnel			-Autres		
65-AUTRES CHARGES DE GESTION			76-PRODUITS FINANCIERS		
66-CHARGES FINANCIERES					
			78-REPRISES S/AMORTISSEMENT		
68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			79-TRANSFERTS ET CHARGES		
TOTAL DES CHARGES			TOTAL DES PRODUITS		
86-Emplois des contributions volontaire en nature			87- Contributions volontaires en nature		
Secours en nature			-Bénévolat		
Mise à disposition des biens et prestations			-Prestations en nature		
Personnels bénévoles			-Dons en nature		
TOTAL DES CHARGES			TOTAL DES PRODUITS		

-ANNEXE 1-

CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS BÉNÉFICIAIRE DE SUBVENTIONS PUBLIQUES OU D'UN AGRÉMENT DE L'ÉTAT

Ces engagements sont souscrits dans le respect des libertés constitutionnellement reconnues, notamment la liberté d'association et la liberté d'expression dont découlent la liberté de se réunir, de manifester et de création.

ENGAGEMENT N° 1 : RESPECT DES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE

Le respect des lois de la République s'impose aux associations et aux fondations, qui ne doivent entreprendre ni inciter à aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public.

L'association ou la fondation bénéficiaire s'engage à ne pas se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques.

Elle s'engage notamment à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République.

ENGAGEMENT N° 2 : LIBERTÉ DE CONSCIENCE

L'association ou la fondation s'engage à respecter et protéger la liberté de conscience de ses membres et des tiers, notamment des bénéficiaires de ses services, et s'abstient de tout acte de prosélytisme abusif exercé notamment sous la contrainte, la menace ou la pression.

Cet engagement ne fait pas obstacle à ce que les associations ou fondations dont l'objet est fondé sur des convictions, notamment religieuses, requièrent de leurs membres une adhésion loyale à l'égard des valeurs ou des croyances de l'organisation.

ENGAGEMENT N° 3 : LIBERTÉ DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'association s'engage à respecter la liberté de ses membres de s'en retirer dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 1er juillet 1901, et leur droit de ne pas en être arbitrairement exclu.

ENGAGEMENT N° 4 : ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION

L'association ou la fondation s'engage à respecter l'égalité de tous devant la loi.

Elle s'engage, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, à ne pas opérer de différences de traitement fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée qui ne reposeraient pas sur une différence de situation objective en rapport avec l'objet statutaire licite qu'elle poursuit, ni cautionner ou encourager de telles discriminations.

Elle prend les mesures, compte tenu des moyens dont elle dispose, permettant de lutter contre toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste.

ENGAGEMENT N° 5 : FRATERNITÉ ET PRÉVENTION DE LA VIOLENCE

L'association ou la fondation s'engage à agir dans un esprit de fraternité et de civisme.

Dans son activité, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, l'association s'engage à ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers quiconque et à ne pas cautionner de tels agissements. Elle s'engage à rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme.

ENGAGEMENT N° 6 : RESPECT DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

L'association ou la fondation s'engage à n'entreprendre, ne soutenir, ni cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine.

Elle s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur destinés à protéger la santé et l'intégrité physique et psychique de ses membres et des bénéficiaires de ses services et ses activités, et à ne pas mettre en danger la vie d'autrui par ses agissements ou sa négligence.

Elle s'engage à ne pas créer, maintenir ou exploiter la vulnérabilité psychologique ou physique de ses membres et des personnes qui participent à ses activités à quelque titre que ce soit, notamment des personnes en situation de handicap, que ce soit par des pressions ou des tentatives d'endoctrinement.

Elle s'engage en particulier à n'entreprendre aucune action de nature à compromettre le développement physique, affectif, intellectuel et social des mineurs, ainsi que leur santé et leur sécurité.

ENGAGEMENT N° 7 : RESPECT DES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

L'association s'engage à respecter le drapeau tricolore, l'hymne national, et la devise de la République.

FICHE -5 ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Le renseignement de cette fiche est obligatoire pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicité.

Je soussigné(e), (Nom et prénom)

Représentant(e) légale(e) de l'association :

Certifie que l'association est régulièrement déclarée,

Certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales, ainsi que des cotisations et paiement y afférant,

Certifie exactes les informations du présent dossier.

Certifie avoir pris connaissance du contrat républicain, conformément à l'article 10-1 de la loi 2000-231 du 12/04/2000, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, introduit par l'article 12 de la loi n°2021-1109 du 24/08/2021 confortant le respect des principes de la république, mettre en application les différents engagements de celui-ci au sein de l'association,

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur,

Demande une subvention de :

Nom, Prénom

SIGNATURE

FICHE 6- BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET EN 2024
Ne remplir que si la demande de subvention correspond à un projet spécifique

CHARGES	MONTANT		PRODUITS	MONTANT	
	SOMME €	%		SOMME €	%
60-ACHATS			70-VENTE DE PRODUITES FINIS, PRESTATIONS DE SERVICE		
Achat d'étude et de prestation de service			Prestations de service		
Achats non stockés de matière et de fournitures			Vente de marchandises		
Fournitures non stockables, (eau, énergie)			Produits des activités annexes		
Fourniture d'entretien et de petit équipement					
Fournitures administratives					
Autres fournitures					
61-SERVICES EXTERIEURS			74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		
Sous-traitance générale			-Etat (à détailler)		
Location mobilières et immobilières			-		
Entretien et réparation			-		
Assurances			-Région(s)		
Documentation			-		
Divers			-Département(s)		
62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS			-		
Rémunérations intermédiaires et honoraires			-Communes (s)		
Publicités et publication			-		
Déplacements et missions			-Organismes sociaux (détailler)		
Frais postaux et télécommunications			-		
Services bancaires, autres			-		
63-IMPOTS ET TAXES			-Fonds européens		
Impôts et taxes sur rémunération			-CNASEA (emplois aidés)		
Autres impôts et taxes			-Autres (précisez)		
64-CHARGES DE PERSONNEL			-		
Rémunérations du personnel			75-AUTRES PRODUITS DE GESTION		
Charges sociales			-Cotisations		
Autres charges de personnel			-Autres		
65-AUTRES CHARGES DE GESTION			76-PRODUITS FINANCIERS		
66-CHARGES FINANCIERES					
			78-REPRISES S/AMORTISSEMENT		
68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			79-TRANSFERTS ET CHARGES		
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES			TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS		
86-Emplois des contributions volontaire en nature			87- Contributions volontaires en nature		
Secours en nature			-Bénévolat		
Mise à disposition des biens et prestations			-Prestations en nature		
Personnels bénévoles			-Dons en nature		
TOTAL DES CHARGES			TOTAL DES PRODUITS		

FICHE 7- COMPTE RENDU FINANCIER DU PROJET EN 2023
Ne remplir que si l'association a bénéficié d'une subvention pour un projet spécifique en 2023

CHARGES	MONTANT		PRODUITS	MONTANT	
	SOMME €	%		SOMME €	%
60-ACHATS			70-VENTE DE PRODUITES FINIS, PRESTATIONS DE SERVICE		
Achat d'étude et de prestation de service			Prestations de service		
Achats non stockés de matière et de fournitures			Vente de marchandises		
Fournitures non stockables, (eau, énergie)			Produits des activités annexes		
Fourniture d'entretien et de petit équipement					
Fournitures administratives					
Autres fournitures					
61-SERVICES EXTERIEURS			74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		
Sous-traitance générale			-Etat (à détailler)		
Location mobilières et immobilières			-		
Entretien et réparation			-		
Assurances			-Région(s)		
Documentation			-		
Divers			-Département(s)		
62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS			-		
Rémunérations intermédiaires et honoraires			-Communes (s)		
Publicités et publication			-		
Déplacements et missions			-Organismes sociaux (détailler)		
Frais postaux et télécommunications			-		
Services bancaires, autres			-		
63-IMPOTS ET TAXES			-Fonds européens		
Impôts et taxes sur rémunération			-CNASEA (emplois aidés)		
Autres impôts et taxes			-Autres (précisez)		
64-CHARGES DE PERSONNEL			-		
Rémunérations du personnel			75-AUTRES PRODUITS DE GESTION		
Charges sociales			-Cotisations		
Autres charges de personnel			-Autres		
65-AUTRES CHARGES DE GESTION			76-PRODUITS FINANCIERS		
66-CHARGES FINANCIERES					
			78-REPRISES S/AMORTISSEMENT		
68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			79-TRANSFERTS ET CHARGES		
TOTAL DES CHARGES			TOTAL DES PRODUITS		
86-Emplois des contributions volontaire en nature			87- Contributions volontaires en nature		
Secours en nature			-Bénévolat		
Mise à disposition des biens et prestations			-Prestations en nature		
Personnels bénévoles			-Dons en nature		
TOTAL DES CHARGES			TOTAL DES PRODUITS		

PIECES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER

1 ^{ère} DEMANDE	RENOUVELLEMENT
<p><u>Dans tous les cas :</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ <u>Fiche 1</u> : Identité de l'association Accompagnée de : Statuts, déclaration préfecture, dernière assemblée générale, composition du bureau ➤ <u>Fiche 2</u> : Demande de subvention ➤ <u>Fiche 3</u> : Budget prévisionnel de l'année 2024 ➤ <u>Fiche 4</u> : Compte rendu financier de l'année 2023 ➤ <u>Fiche 5</u> : Attestation sur l'honneur ➤ Le Règlement signé ➤ Un Relevé d'Identité Bancaire	<p><u>Dans tous les cas :</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ <u>Fiche 1</u> : Identité de l'association Accompagnée de : <u>Uniquement si changements :</u> Statuts, déclaration préfecture, composition du bureau. ➤ <u>Fiche 2</u> : Demande de subvention ➤ <u>Fiche 3</u> : Budget prévisionnel de l'année 2024 ➤ <u>Fiche 4</u> : Compte rendu financier de l'année 2023 ➤ <u>Fiche 5</u> : Attestation sur l'honneur ➤ Le Règlement signé ➤ Un Relevé d'Identité Bancaire ➤ Compte rendu de la dernière assemblée générale (N-1)
<p><u>Subvention « projet spécifique »</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ <u>Fiche 6</u> : budget prévisionnel de l'action et documents de présentation de celle-ci. <p><u>Dès la réalisation du projet :</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ <u>Fiche 7</u> : compte rendu financier du projet en 2023 et documents du bilan qualitatif de l'action.	<p><u>Subvention « projet spécifique »</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ <u>Fiche 6</u> : budget prévisionnel de l'action et documents de présentation de celle-ci. <p><u>Dès la réalisation du projet :</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ <u>Fiche 7</u> : compte rendu financier du projet en 2023 et documents du bilan qualitatif de l'action.